Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Coronavirus - Mesures exceptionnelles pour le paiement de vos impôts.

Afin de tenir compte de l'impact de l'épidémie de coronavirus sur l'activité économique, le réseau de la Direction générale des Finances publiques (DGFiP) prend des mesures exceptionnelles pour accompagner les professionnels et les particuliers.

A trouvez sur : https://www.impots.gouv.fr/portail/coronavirus-covid-19-le-point-sur-la-situation# toutes les réponses aux questions que vous vous posez sur les actions mises en œuvre dans le contexte sanitaire actuel par la DGFiP.

